

REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES

DU TITRE PROFESSIONNEL

Chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique du
bâtiment

Niveau 5

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CAREB	REAC	TP-01311	03	10/06/2024	28/05/2024	1/38

SOMMAIRE

Pages

Présentation de l'évolution du titre professionnel	5
Contexte de l'examen du titre professionnel.....	5
Liste des activités.....	6
Vue synoptique de l'emploi-type	8
Fiche emploi type.....	9
Fiches activités types de l'emploi	13
Fiches compétences professionnelles de l'emploi.....	19
Fiche compétences transversales de l'emploi	33
Glossaire du REAC.....	35

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CAREB	REAC	TP-01311	03	10/06/2024	28/05/2024	3/38

Introduction

Présentation de l'évolution du titre professionnel

Le titre professionnel « Chargé d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment » dans sa version du 05 novembre 2018, comprenant trois activités types, est remodelé dans ce nouveau millésime et change d'intitulé. La présente version est toujours composée de 3 activités types, réorganisées et renommées, comportant au total sept compétences, contre huit précédemment. L'intitulé de spécialité « Chargé d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment » est remplacé par « Chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment ».

Contexte de l'examen du titre professionnel

Suite à une étude approfondie des enquêtes sur le terrain et des analyses menées en 2023 auprès des chefs d'entreprises et des chargés d'études thermiques, ainsi qu'à l'examen des offres d'emploi [1], des ajustements au titre professionnel de « Chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment » sont envisagés afin de mieux répondre aux besoins et aux attentes du secteur.

Les directives gouvernementales visant à massifier et accélérer la rénovation du bâtiment dans le contexte de la transition écologique et de la lutte contre le changement climatique sont un élément de contexte particulièrement important dans cette révision.

Dans ce contexte de transition écologique, le chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment exerce trois activités essentielles. Tout d'abord, en réalisant l'état des lieux initial d'un projet de rénovation énergétique, il collecte les données nécessaires pour élaborer des solutions pertinentes. Ensuite, en conseillant le maître d'ouvrage sur le projet, il facilite des décisions éclairées en termes de rénovation écoénergétique et d'aides financières. Enfin, en accompagnant le maître d'ouvrage tout au long du processus de rénovation, il assure le respect des normes, la qualité des travaux et la pérennité des bénéfices écologiques.

La première activité, dont l'intitulé a été simplifié, est maintenue dans la nouvelle version du titre professionnel car elle constitue la base essentielle pour élaborer des scénarios de rénovation énergétique pertinents, adaptés aux besoins spécifiques du bâtiment en question. En réalisant l'état des lieux de la structure, de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment existant, ainsi que son état énergétique et environnemental, le chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique recueille des données fondamentales nécessaires pour proposer des solutions écoénergétiques sur mesure et définir les axes d'amélioration de la performance énergétique du bâtiment dans le cadre de la transition écologique. Ces mêmes compétences sont également présentes dans cette nouvelle version du titre professionnel, soulignant leur importance pour la réussite des projets de rénovation énergétique en lien avec les enjeux de la transition énergétique et environnementale.

L'intitulé de la deuxième activité « Conseiller le client sur un projet de rénovation énergétique d'un bâtiment » renommé en « Conseiller le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique » souligne l'évolution du rôle du chargé d'accompagnement vers une posture experte, impliquée et neutre, mettant ainsi en avant son rôle crucial dans la réussite des projets de rénovation énergétique et essentiel dans le processus en tant que conseiller privilégié du maître d'ouvrage.

Dans cette deuxième activité, la première compétence renommée en « Établir les scénarios de rénovation énergétique et de réduction de l'impact environnemental », prend en compte à présent l'aspect environnemental, marquant davantage la préoccupation croissante pour la durabilité et l'efficacité énergétique des projets. La troisième compétence, « Argumenter les offres techniques adaptées et guider le maître d'ouvrage dans ses choix », souligne maintenant l'importance de guider activement le client tout au long du processus décisionnel en présentant des offres techniques adaptées aux enjeux environnementaux et économiques.

Le changement d'intitulé de la troisième activité, de « Préparer et suivre la réalisation des travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment » à « Accompagner le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique » met en avant une transition vers une approche plus globale et proactive de l'accompagnement. Cette nouvelle version met actuellement l'accent sur la participation active du chargé d'accompagnement tout au long du processus, depuis la phase de préparation jusqu'à la clôture administrative. Le terme « accompagner » souligne l'importance d'une présence continue et d'un soutien personnalisé pour le maître d'ouvrage, ainsi que le rôle crucial du professionnel dans la garantie de la qualité, de la durabilité et de l'efficacité des projets de rénovation énergétique.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CAREB	REAC	TP-01311	03	10/06/2024	28/05/2024	5/38

La troisième activité est composée désormais deux compétences essentielles pour fournir un accompagnement de qualité tout au long du projet. La première compétence, « Assister le maître d'ouvrage dans la planification et l'organisation d'un chantier de rénovation énergétique », met l'accent sur le rôle actif du chargé d'accompagnement dans la préparation et l'organisation du chantier, en apportant son expertise pour assurer une gestion efficace des ressources et des délais. La deuxième compétence, « Assister le maître d'ouvrage dans le suivi, la réception et la maîtrise d'usage du bâtiment rénové », souligne l'importance d'un suivi attentif tout au long du projet, depuis la réalisation des travaux jusqu'à la réception finale du bâtiment rénové, en veillant à la satisfaction du maître d'ouvrage et à l'optimisation de l'utilisation du bâtiment rénové.

Cette évolution témoigne d'une approche globale et complète de l'accompagnement du maître d'ouvrage dans la transition énergétique. Pour cette raison, il a été décidé de modifier l'intitulé « Chargé d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment » en « Chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment » qui traduit cette orientation vers un suivi et une assistance personnalisée tout au long du processus de rénovation énergétique.

[1] Source : Jobfeed

Liste des activités

Ancien TP : Chargé d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment

Activités :

- Réaliser l'état des lieux initial d'un bâtiment en vue d'un projet de rénovation énergétique
- Conseiller le client sur un projet de rénovation énergétique d'un bâtiment
- Préparer et suivre la réalisation des travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment

Nouveau TP : Chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment

Activités :

- Réaliser l'état des lieux initial en vue d'un projet de rénovation énergétique
- Conseiller le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique
- Accompagner le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CAREB	REAC	TP-01311	03	10/06/2024	28/05/2024	6/38

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Réaliser l'état des lieux initial en vue d'un projet de rénovation énergétique	1	Réaliser l'état des lieux de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment existant
		2	Réaliser l'état des lieux énergétique et environnemental du bâtiment existant
2	Conseiller le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique	3	Etablir les scénarios de rénovation énergétique et de réduction de l'impact environnemental
		4	Estimer les travaux et élaborer la meilleure rentabilité financière
		5	Argumenter les offres techniques adaptées et guider le maître d'ouvrage dans ses choix
3	Accompagner le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique	6	Assister le maître d'ouvrage dans la planification et l'organisation d'un chantier de rénovation énergétique
		7	Assister le maître d'ouvrage dans le suivi, la réception et la maîtrise d'usage du bâtiment rénové

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CAREB	REAC	TP-01311	03	10/06/2024	28/05/2024	8/38

FICHE EMPLOI TYPE

Chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Lors d'un projet de rénovation énergétique initiée par le maître d'ouvrage, le chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment réalise une visite approfondie sur site afin de collecter des données de consommation énergétique et de rédiger des rapports pertinents pour la mise en place d'un projet de rénovation énergétique adapté. Il évalue les caractéristiques du bâtiment existant en prenant des mesures précises, réalisant des croquis détaillés et identifiant les éléments présents tels que les supports, les ouvrages, les matériaux et les équipements. Il est également attentif à détecter tout désordre structurel ou sanitaire ainsi que les éventuelles pathologies du bâtiment. En parallèle, il recueille des données de consommation énergétique significatives, actualise les plans existants et rédige une notice descriptive complète de la construction. Le chargé d'accompagnement utilise des appareils de mesure pour identifier les sources de fuites thermiques, ce qui permet d'établir des calculs de déperditions thermiques et d'identifier les opportunités d'amélioration énergétique. Ces éléments sont essentiels pour élaborer différents scénarios de rénovation énergétique en tenant compte des contraintes techniques, réglementaires et des aides financières éligibles.

Ensuite, le chargé d'accompagnement conseille activement le maître d'ouvrage en présentant clairement les scénarios de rénovation envisageables. Il estime le coût des travaux par corps d'état, calcule le temps de retour sur investissement et identifie les aides financières appropriées en fonction de la situation fiscale du maître d'ouvrage. Il recommande également de consulter plusieurs entreprises de travaux labellisées ou certifiées puis analyse les devis soumis par celles-ci afin d'aider le maître d'ouvrage à prendre une décision éclairée concernant les travaux à entreprendre.

Pendant la réalisation des travaux, le chargé d'accompagnement joue un rôle essentiel dans le suivi complet du projet. Il vérifie la conformité des factures, contrôle les délais de paiement et assure le suivi budgétaire pour garantir que le projet reste conforme avec les objectifs financiers. Il organise la visite de réception du bâtiment rénové, vérifie la conformité aux spécifications techniques et rédige les procès-verbaux provisoire et définitif. Enfin, il assure la clôture administrative du chantier en fournissant les documents de réception.

Au-delà des travaux, le chargé d'accompagnement s'investit dans le conseil au maître d'ouvrage pour une utilisation optimale du bâtiment rénové et de ses équipements. Il sensibilise le maître d'ouvrage aux bonnes pratiques énergétiques et fournit des conseils d'entretien pour maximiser l'efficacité énergétique du bâtiment. En assurant le suivi des consommations d'énergie, le chargé d'accompagnement donne des recommandations pour une utilisation durable du bâtiment, offrant ainsi au maître d'ouvrage la possibilité de tirer pleinement parti des bénéfices de la rénovation énergétique.

Le domaine d'action du professionnel en charge de l'accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment s'étend essentiellement au secteur résidentiel de type pavillonnaire et à destination des particuliers.

Une partie de son activité se déroule sur les lieux de la construction, notamment lors des visites de chantier et des contrôles qualité. Pendant ces visites, le chargé d'accompagnement peut être amené à travailler ponctuellement en hauteur. De plus, il doit se prémunir des risques électriques et être habilité par son employeur si des équipements électriques doivent être démontés pour ses investigations. En complément, la rédaction de compte-rendu, l'établissement des tableaux de suivi technique et financier, ainsi que la gestion des démarches administratives sont réalisés dans les locaux de l'entreprise.

Le chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique joue un rôle clé dans la transition écologique en étant acteur de l'accélération de la rénovation des bâtiments en proposant des solutions écoénergétiques et en respectant les contraintes budgétaires et en optimisant l'utilisation des ressources. Son expertise contribue ainsi à la lutte contre le dérèglement climatique en favorisant une consommation énergétique responsable et durable.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CAREB	REAC	TP-01311	03	10/06/2024	28/05/2024	9/38

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

Les Points rénovation info service.

La maîtrise d'ouvrage institutionnelle comme les services techniques des collectivités territoriales dans le cadre des marchés publics.

Les entreprises d'assistance à la maîtrise d'ouvrage.

La maîtrise d'œuvre et les cabinets d'architectes.

Les bureaux d'études spécialisés tels que les thermiciens ou les diagnostiqueurs immobiliers.

La promotion immobilière ayant la gestion d'un parc de bâtiments existants.

Les petites et moyennes entreprises générales qui réalisent des réhabilitations de bâtiments.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- coordonnateur de projet de rénovation énergétique de bâtiments
- technicien-conseil en rénovation énergétique des bâtiments
- conseiller en économies d'énergie des bâtiments
- chargé d'affaires en rénovation énergétique de bâtiments
- technico-commercial en rénovation énergétique des bâtiments

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Travaux en hauteur :

Articles R.4323-58 à R.4323-68 du Code du travail relatifs à la prévention des risques liés aux chutes de hauteur.

Opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage :

Articles R4544-9 à R4544-10 du Code du travail relatifs à la prévention des risques liés aux chocs électriques.

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Néant.

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Réaliser l'état des lieux initial en vue d'un projet de rénovation énergétique

Réaliser l'état des lieux de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment existant

Réaliser l'état des lieux énergétique et environnemental du bâtiment existant

2. Conseiller le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique

Etablir les scénarios de rénovation énergétique et de réduction de l'impact environnemental

Estimer les travaux et élaborer la meilleure rentabilité financière

Argumenter les offres techniques adaptées et guider le maître d'ouvrage dans ses choix

3. Accompagner le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique

Assister le maître d'ouvrage dans la planification et l'organisation d'un chantier de rénovation énergétique

Assister le maître d'ouvrage dans le suivi, la réception et la maîtrise d'usage du bâtiment rénové

Compétences transversales de l'emploi

Communiquer

Organiser ses actions

Respecter des règles et des procédures

Mobiliser les environnements numériques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CAREB	REAC	TP-01311	03	10/06/2024	28/05/2024	10/38

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 5 (Cadre national des certifications 2019)

Convention(s) : Convention collective N° 3002 Bâtiment ETAM IDCC 2609

Convention collective N° 3018 sociétés de conseils IDCC 1486

Convention collective nationale des personnels PACT et ARIM IDCC 1278

Code(s) NSF :

232p--Conduite des travaux, encadrement de chantier, métré, dans le gros oeuvre

Fiche(s) Rome de rattachement

F1106 Ingénierie et études du BTP

F1108 Métré de la construction

F1201 Conduite de travaux du BTP et de travaux paysagers

F1103 Contrôle et diagnostic technique du bâtiment

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CAREB	REAC	TP-01311	03	10/06/2024	28/05/2024	11/38

FICHE ACTIVITE TYPE N° 1

Réaliser l'état des lieux initial en vue d'un projet de rénovation énergétique

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Dans le cadre d'un projet de rénovation énergétique initié par le maître d'ouvrage, le chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment réalise une visite approfondie sur site, collecte des données de consommation énergétique et rédige des rapports permettant de poser les bases d'un projet de rénovation énergétique pertinent.

Le chargé d'accompagnement, en concertation avec le maître d'ouvrage, organise l'état des lieux initial d'un projet de rénovation énergétique. Au cours de cette visite, il prend des mesures de chaque local et réalise des croquis détaillés du bâtiment existant, en répertoriant tous les éléments présents tels que les supports, les ouvrages, les matériaux et les équipements. Il détecte également les désordres structurels ou sanitaires, ainsi que les pathologies éventuelles du bâtiment.

En parallèle, le professionnel récolte les données de consommation énergétique pour identifier les postes de consommation énergétique significatifs. Il réalise ou met à jour les plans existants du bâtiment et rédige une notice descriptive complète de la construction, rassemblant toutes les caractéristiques du bâtiment existant et de ses équipements. De plus, lors de la visite sur site, le professionnel utilise différents appareils de mesure pour identifier les sources de fuites thermiques.

Au bureau, en s'appuyant sur les plans et les diagnostics techniques du bâtiment, il effectue des calculs de déperditions thermiques et identifie les opportunités d'amélioration énergétique. De plus, il utilise des logiciels intégrant les méthodes de calcul TH-C-ex et 3CL pour établir la répartition des consommations par énergie et par poste. Cette démarche permet d'identifier les axes d'amélioration énergétique du bâtiment, tout en analysant la situation du bâtiment dans son environnement.

Enfin, le professionnel édite l'étiquette énergétique et environnementale du bâtiment à son état initial, fournissant ainsi au maître d'ouvrage une vision claire de ses performances énergétiques.

Cette activité est réalisée en relation avec le maître d'ouvrage, l'architecte et les bureaux d'études techniques. Elle s'effectue en autonomie, sous la responsabilité du supérieur hiérarchique. L'activité se déroule en partie sur les lieux de la construction pour la collecte d'informations et les échanges avec le maître d'ouvrage, le site pouvant être occupé. Lors de la visite, le chargé d'accompagnement peut être amené à travailler ponctuellement en hauteur. Il doit également se prémunir des risques électriques et être habilité par son employeur si des équipements électriques doivent être démontés pour ses investigations.

Pour la réalisation des plans, des documents d'études, l'activité se déroule dans les locaux de l'entreprise. Des déplacements sont nécessaires sur le site du projet avec le maître d'ouvrage.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Travaux en hauteur :

Articles R.4323-58 à R.4323-68 du Code du travail relatifs à la prévention des risques liés aux chutes de hauteur.

Opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage :

Articles R4544-9 à R4544-10 du Code du travail relatifs à la prévention des risques liés aux chocs électriques.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Réaliser l'état des lieux de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment existant
Réaliser l'état des lieux énergétique et environnemental du bâtiment existant

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CAREB	REAC	TP-01311	03	10/06/2024	28/05/2024	13/38

Compétences transversales de l'activité type

Communiquer
Organiser ses actions
Mobiliser les environnements numériques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CAREB	REAC	TP-01311	03	10/06/2024	28/05/2024	14/38

FICHE ACTIVITE TYPE N° 2

Conseiller le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

A partir d'un projet de rénovation énergétique, le chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment conseille le maître d'ouvrage en élaborant des scénarios de rénovation, en estimant les coûts des travaux et en identifiant les aides financières. Il présente clairement les options retenues, recommande la consultation d'entreprises labellisées et aide le maître d'ouvrage à prendre une décision éclairée pour améliorer la performance énergétique de son bâtiment.

Le chargé d'accompagnement écoute attentivement les demandes du maître d'ouvrage et prend en compte ses exigences budgétaires, environnementales, de prévention sanitaire et de délais. Il élabore différents scénarios de rénovation énergétique, tenant compte des contraintes techniques, réglementaires et des aides financières éligibles. Il propose des solutions visant à améliorer la performance énergétique globale du bâtiment, y compris des scénarios pour atteindre le niveau BBC rénovation (Bâtiment Basse Consommation). Le chargé d'accompagnement estime également le coût des travaux par corps d'état, calcule le temps de retour sur investissement et identifie les aides financières adaptées à la situation fiscale du maître d'ouvrage. Il présente clairement au maître d'ouvrage les scénarios envisageables, recommande des entreprises labellisées et analyse les devis soumis par celles-ci. Il fait preuve de pédagogie en expliquant clairement au maître d'ouvrage les enjeux, les avantages et les implications de chaque option. Cette démarche permet au chargé d'accompagnement de jouer un rôle déterminant dans la prise de décision éclairée du maître d'ouvrage concernant les travaux de rénovation énergétique à entreprendre.

Cette activité est réalisée en relation avec le maître d'ouvrage. Elle s'effectue en autonomie, sous la responsabilité du supérieur hiérarchique. L'activité se déroule en partie sur les lieux de la construction pour la collecte d'informations et les échanges avec le maître d'ouvrage. Des déplacements sont nécessaires également sur le site du projet avec le maître d'ouvrage et les artisans pour expliquer les possibilités étudiées. Pour la réalisation des documents d'études et leur rédaction, elle se déroule dans les locaux de l'entreprise.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Etablir les scénarios de rénovation énergétique et de réduction de l'impact environnemental
Estimer les travaux et élaborer la meilleure rentabilité financière
Argumenter les offres techniques adaptées et guider le maître d'ouvrage dans ses choix

Compétences transversales de l'activité type

Communiquer
Organiser ses actions
Mobiliser les environnements numériques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CAREB	REAC	TP-01311	03	10/06/2024	28/05/2024	15/38

FICHE ACTIVITE TYPE N° 3

Accompagner le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment assure le suivi complet du projet, depuis sa préparation jusqu'à la réception finale du bâtiment rénové. Il identifie les aides financières appropriées, établit les documents nécessaires au chantier, suit l'avancement, vérifie les factures, et garantit la conformité aux spécifications techniques. Il conseille également le maître d'ouvrage sur l'utilisation optimale du bâtiment rénové, ses équipements, et le sensibilise aux bonnes pratiques énergétiques.

Lors d'un projet de rénovation énergétique, le chargé d'accompagnement à la rénovation du bâtiment assiste le maître d'ouvrage dans la préparation et le suivi des travaux ainsi que dans l'utilisation optimale du bâtiment rénové. Au début du projet, il identifie les aides financières appropriées et rassemble les documents nécessaires pour les demandes d'aide. Il établit les documents nécessaires à l'ouverture du chantier, vérifie la conformité des documents contractuels des entreprises, y compris les éléments liés au contrôle qualité hygiène et sécurité du chantier, tels que le Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS) après l'analyse du Plan Général de Coordination (PGC). De plus, il veille à ce que le plan d'installation du chantier soit correctement intégré avec les moyens nécessaires pour sa réalisation. Pendant la rénovation, le chargé d'accompagnement suit de près l'avancement des travaux en comparant l'état réel avec le planning prévisionnel. Il identifie les écarts et analyse leurs causes, prenant des mesures correctives et recalant le planning si nécessaire. Il vérifie la conformité des factures, contrôle les délais de paiement et assure le suivi budgétaire pour garantir que le projet respecte les objectifs financiers.

En fin de rénovation, il organise la visite de réception pour vérifier la conformité aux spécifications techniques et rédige le procès-verbal provisoire. Il suit les réserves et rédige le procès-verbal définitif pour finaliser la réception du bâtiment rénové. Il assure également la clôture administrative du chantier en fournissant les documents de réception.

Le chargé d'accompagnement explique au maître d'ouvrage le fonctionnement et l'utilisation des équipements du bâtiment rénové. Il sensibilise le maître d'ouvrage aux bonnes pratiques et fournit des conseils d'entretien pour optimiser l'efficacité énergétique du bâtiment. Il assure le suivi des consommations d'énergie et donne des recommandations pour une utilisation optimale du bâtiment rénové, permettant ainsi au maître d'ouvrage de profiter pleinement des bénéfices de la rénovation énergétique.

Le chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique est amené à interagir avec le maître d'ouvrage, l'architecte, le coordinateur de sécurité et de protection de la santé (CSPS), les entreprises sous-traitantes et cotraitantes.

L'activité se déroule en partie sur les lieux de la construction pour les visites de chantier et les contrôles qualité. Elle se déroule dans les locaux de l'entreprise pour la rédaction de compte-rendu, l'établissement des tableaux de suivi technique et financier et la gestion des démarches administratives. Des déplacements sont nécessaires sur site avec ou sans le maître d'ouvrage, avec les ouvriers d'exécution et leurs encadrants pour suivre qualitativement la réalisation des travaux et procéder aux contrôles.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Assister le maître d'ouvrage dans la planification et l'organisation d'un chantier de rénovation énergétique
Assister le maître d'ouvrage dans le suivi, la réception et la maîtrise d'usage du bâtiment rénové

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CAREB	REAC	TP-01311	03	10/06/2024	28/05/2024	17/38

Compétences transversales de l'activité type

Communiquer
Organiser ses actions
Respecter des règles et des procédures
Traiter des informations

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CAREB	REAC	TP-01311	03	10/06/2024	28/05/2024	18/38

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Réaliser l'état des lieux de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment existant

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Réaliser une visite sur site et identifier les caractéristiques du bâtiment existant et de ses équipements. Dans le cadre d'une rénovation énergétique initiée par un maître d'ouvrage, se rendre sur le site afin de prendre les mesures de chaque local et réaliser des croquis détaillés. Répertorier tous les éléments présents tels que les supports, les ouvrages, les matériaux et les équipements, puis détecter les désordres structurels ou sanitaires, ainsi que les pathologies du bâtiment. En cas de suspicion de présence d'amiante ou de plomb, formuler auprès du maître d'ouvrage des recommandations adaptées aux options de travaux à envisager. Récolter les données de consommation énergétique pour identifier les postes de consommation énergétique significative. Réaliser ou mettre à jour les plans existants puis rédiger une notice descriptive complète de la construction.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Sous la responsabilité du chef d'entreprise et en fonction de l'envergure de l'opération de rénovation, la compétence s'exerce en totale autonomie sur le projet, en présence du maître d'ouvrage ou en collaboration avec les équipes de maîtrise d'œuvre. Une partie de la compétence s'exerce sur site, parfois occupé, pour collecter les informations nécessaires. Lors de la visite, le chargé d'accompagnement peut être amené à travailler ponctuellement en hauteur. Il doit également se prémunir des risques électriques et être habilité par son employeur si des équipements électriques doivent être démontés pour ses investigations. L'autre partie de la compétence s'exerce au bureau afin de produire les documents d'étude. De plus, le professionnel peut être amené à travailler en collaboration ou être en contact avec des collaborateurs ou des intervenants en situation de handicap.

Critères de performance

Les supports, les ouvrages, les matériaux et les équipements sont répertoriés.
Les désordres structurels, sanitaires ainsi que les pathologies du bâtiment sont détectés.
Les plans établis sont conformes au bâtiment relevé.
La notice descriptive de la construction est conforme aux caractéristiques du bâtiment existant.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Utiliser les techniques de métré.
Utiliser les outils nécessaires à la réalisation d'un relevé.
Identifier les matériaux de construction et d'isolation.
Démonter et remonter des appareillages électriques (prises, interrupteurs) en toute sécurité.
Identifier les caractéristiques des menuiseries.
Identifier les caractéristiques et les composants des équipements de génie climatique.
Mettre au net un relevé de construction neuve.
Utiliser un logiciel de dessin 2D.
Rédiger une notice descriptive du bâtiment existant.

Préparer et organiser les visites sur site.
Préparer le matériel et les équipements nécessaires pour la visite.

Questionner et écouter le maître d'ouvrage.
Adapter son langage et ses explications à l'interlocuteur.

Connaissance des différents plans d'un bâtiment : situation, masse, niveau, façades, coupes.
Connaissance des transferts de chaleur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CAREB	REAC	TP-01311	03	10/06/2024	28/05/2024	19/38

Connaissance des enjeux du marché de la rénovation énergétique.
Connaissance de l'état du parc et du marché de la rénovation énergétique.
Connaissance des systèmes constructifs des bâtiments en fonction de l'année de construction.
Connaissance des spécificités du bâti ancien.
Connaissance des principaux écarts et pathologies affectant l'efficacité énergétique du bâtiment.
Connaissance de la réglementation thermique globale du bâtiment existant.
Connaissance de la réglementation thermique élément par élément du bâtiment existant.
Connaissance des éléments de charpente et de couverture d'une construction.
Connaissance des matériaux de construction, des isolants et des menuiseries.
Connaissance des systèmes de production de chauffage et d'eau chaude sanitaire.
Connaissance des systèmes de ventilation et de climatisation.
Connaissance des équipements électriques résidentiels.
Connaissance des équipements de plomberie et sanitaires.
Connaissance des règles de sécurité individuelles et collectives.
Connaissance de l'utilisation d'un logiciel de traitement de texte.
Connaissance de l'utilisation d'un logiciel de tableur.
Connaissance des principales catégories de handicap.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CAREB	REAC	TP-01311	03	10/06/2024	28/05/2024	20/38

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Réaliser l'état des lieux énergétique et environnemental du bâtiment existant

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le cadre d'une rénovation énergétique initiée par un maître d'ouvrage, lors d'une visite sur site, identifier les sources de fuites thermiques à l'aide de différents appareils de mesure. Au bureau, en s'appuyant sur les plans et les diagnostics techniques du bâtiment, calculer les déperditions thermiques et identifier les opportunités d'amélioration énergétique, puis établir la répartition des consommations par énergie et par poste afin d'identifier les axes d'amélioration énergétique. Éditer l'étiquette énergétique et environnementale du bâtiment à son état initial.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Sous la responsabilité du chef d'entreprise et en fonction de l'envergure de l'opération de rénovation, la compétence s'exerce en totale autonomie sur le projet, en présence du maître d'ouvrage ou en collaboration avec les équipes de maîtrise d'œuvre. Une partie de la compétence s'exerce sur site, parfois occupé, pour collecter les informations nécessaires. Lors de la visite, le chargé d'accompagnement peut être amené à travailler ponctuellement en hauteur. L'autre partie de la compétence s'exerce au bureau afin de produire les documents d'étude. De plus, le professionnel peut être amené à travailler en collaboration ou être en contact avec des collaborateurs ou des intervenants en situation de handicap.

Critères de performance

Les sources de fuites thermiques sont identifiées.
Le calcul des déperditions thermiques permet d'identifier les opportunités d'amélioration énergétique.
La répartition des consommations est cohérente avec la configuration et l'usage du bâtiment et permet d'identifier les axes d'amélioration.
L'étiquette énergétique à l'état initial est cohérente avec la consommation réelle du bâtiment.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Analyser un diagnostic de performance énergétique.
Analyser un rapport de test d'étanchéité à l'air.
Utiliser des appareils de mesures. (humidimètre, hygromètre, anémomètre, luxmètre).
Utiliser des appareils de détection thermographique (caméra infrarouge, thermomètre, porte soufflante).
Utiliser un logiciel de calcul de déperditions thermiques.
Utiliser un logiciel d'évaluation thermique utilisant le moteur de calcul 3CL.
Utiliser un logiciel d'évaluation thermique utilisant le moteur de calcul TH-C-ex.

Préparer et organiser les visites sur site.
Recenser les informations à collecter.

Questionner et écouter le maître d'ouvrage.
Adapter son langage et ses explications selon l'interlocuteur.

Connaissance des méthodes de recueil et d'analyse des besoins client dans le cadre d'une offre en bouquets de travaux.
Connaissance de la réglementation thermique globale du bâtiment existant.
Connaissance de la réglementation thermique élément par élément du bâtiment existant.
Connaissance des principes des transferts de chaleur.
Connaissance du fonctionnement thermique global d'un bâtiment.
Connaissance des critères permettant l'analyse et l'exploitation d'un audit énergétique 3CL-DPE dans le cadre d'une offre en bouquets de travaux.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CAREB	REAC	TP-01311	03	10/06/2024	28/05/2024	21/38

Connaissance des méthodes de mesure d'un test d'étanchéité à l'air.
Connaissance des normes de calcul de déperditions énergétiques.
Connaissance des méthodes de calcul de consommations énergétiques.
Connaissance de l'utilisation d'un logiciel de traitement de texte.
Connaissance de l'utilisation d'un logiciel de tableur.
Connaissance des principales catégories de handicap.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CAREB	REAC	TP-01311	03	10/06/2024	28/05/2024	22/38

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Etablir les scénarios de rénovation énergétique et de réduction de l'impact environnemental

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Prendre en compte les demandes du maître d'ouvrage et élaborer des scénarios de rénovation énergétique dans le cadre d'un audit incitatif ou réglementaire. A partir de l'état des lieux d'un bâtiment à rénover, écouter attentivement, prendre en compte et reformuler les exigences budgétaires, environnementales, sanitaires et de délais du maître d'ouvrage. Etablir, par corps d'état, la liste des programmes d'amélioration énergétique possibles, en prenant en considération les contraintes techniques et réglementaires, ainsi que la répartition des consommations par poste. Parmi ces programmes, proposer un scénario permettant d'atteindre le niveau BBC rénovation (Bâtiment Basse Consommation). Ensuite, établir plusieurs scénarios de travaux visant à améliorer la performance énergétique globale du bâtiment, en tenant compte des labels éligibles. Pour chacun de ces scénarios, éditer l'étiquette énergétique et environnementale du bâtiment à l'état projeté, permettant au maître d'ouvrage d'avoir une vision claire des performances énergétiques attendues.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Sous la responsabilité du chef d'entreprise et en fonction de l'envergure de l'opération de rénovation, la compétence s'exerce en totale autonomie sur le projet, en présence du maître d'ouvrage ou en collaboration avec les équipes de maîtrise d'œuvre. Une partie de la compétence s'exerce sur site, parfois occupé, pour collecter les informations nécessaires. L'autre partie de la compétence s'exerce au bureau afin de produire les documents d'étude. Elle implique de se conformer à la réglementation thermique de l'existant, d'accessibilité et d'adopter le principe de conception universelle. De plus, le professionnel peut être amené à travailler en collaboration ou être en contact avec des collaborateurs ou des intervenants en situation de handicap.

Critères de performance

Les contraintes et exigences du maître d'ouvrage sont prises en compte.

Pour chaque programme d'amélioration, sont décrits la répartition des consommations par poste et les labels éligibles.

Les scénarios de travaux proposés sont au nombre de deux ou trois dont un au moins permet d'atteindre le niveau BBC rénovation.

Les programmes de travaux sont réalisables au regard des contraintes techniques et réglementaires.

Pour chaque programme d'amélioration, les classes énergétique et environnementale atteintes sont décrites.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Intégrer des solutions actives et passives d'efficacité énergétique et de confort.

Anticiper le traitement des interactions et des interfaces entre les solutions techniques.

Utiliser un logiciel d'évaluation thermique utilisant le moteur de calcul 3CL.

Utiliser un logiciel d'évaluation thermique utilisant le moteur de calcul TH-C-ex.

Synthétiser la rédaction et la présentation des programmes de travaux.

Mobiliser des moyens informatiques adaptés.

Intégrer les exigences en matière de santé et sécurité au travail dans les solutions proposées.

Analyser les options de conception universelle.

Questionner et écouter le maître d'ouvrage.

Adapter son langage et ses explications selon l'interlocuteur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CAREB	REAC	TP-01311	03	10/06/2024	28/05/2024	23/38

Connaissance des enjeux d'une offre en bouquet de travaux dans le cadre des différents niveaux de rénovation énergétique envisageables, leurs définitions réglementaires et leurs exigences.

Connaissance des différents audits, leurs enjeux et leur utilisation pertinence en fonction du projet de rénovation.

Connaissance du contexte réglementaire de la thermique du bâtiment.

Connaissance de la réglementation thermique globale du bâtiment existant.

Connaissance de la réglementation thermique élément par élément du bâtiment existant.

Connaissance des méthodes de calcul de consommations énergétiques d'un bâtiment.

Connaissance des critères permettant d'identifier les objectifs d'une rénovation énergétique de qualité.

Connaissance des réglementations thermiques applicables aux projets de rénovations particuliers (extensions, surélévation...).

Connaissance des aides financières éligibles et du taux de TVA applicable.

Connaissance des éléments clés d'une analyse de cycle de vie d'un bâtiment.

Connaissance des dispositifs de labellisation énergétique et environnementale des bâtiments.

Connaissance du parcours de qualification RGE pour s'inscrire dans une démarche de rénovation énergétique performante.

Connaissance des problématiques de mise en œuvre des différentes techniques d'amélioration énergétique et de confort d'un bâtiment.

Connaissance du principe de conception universelle.

Connaissance de l'utilisation d'un logiciel de traitement de texte.

Connaissance de l'utilisation d'un logiciel de tableur.

Connaissance des principales catégories de handicap.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CAREB	REAC	TP-01311	03	10/06/2024	28/05/2024	24/38

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Estimer les travaux et élaborer la meilleure rentabilité financière

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Estimer le coût des travaux de rénovation énergétique et calculer le temps de retour sur investissement. Pour chaque scénario d'amélioration énergétique envisagé, lister les différentes aides financières en tenant compte de la situation fiscale du maître d'ouvrage et compatibles avec la nature des travaux, puis estimer les coûts des travaux par corps d'état en prenant en compte le coût de la prévention des risques professionnels. Établir et mettre en forme le détail quantitatif estimatif prévisionnel pour chaque solution. Puis, déterminer et comparer le temps de retour sur investissement afin de permettre au maître d'ouvrage de prendre une décision éclairée.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Sous la responsabilité du chef d'entreprise et en fonction de l'envergure de l'opération de rénovation, la compétence s'exerce en totale autonomie sur le projet, en présence du maître d'ouvrage ou en collaboration avec les équipes de maîtrise d'œuvre. La compétence s'exerce au bureau afin de produire les documents. De plus, il peut être amené à travailler en collaboration ou être en contact avec des collaborateurs ou des intervenants en situation de handicap.

Critères de performance

Les aides financières éligibles sont décrites pour chaque scénario d'amélioration énergétique. Le montant des aides financières tient compte de la situation fiscale du maître d'ouvrage. Le coût des travaux est cohérent et tient compte de la prévention de la santé et de la sécurité au travail. Le calcul du temps de retour sur investissement permet au maître d'ouvrage de prendre une décision éclairée.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Réaliser une proposition technique et financière globale intégrant les interfaces entre lots, la coordination de chantier, les travaux induits et les aides financières existantes.

Etablir une estimation des besoins en main-d'œuvre, matériel et matériaux.

Etablir une estimation de la durée des travaux.

Etablir une estimation des économies d'énergie d'un scénario d'amélioration énergétique.

Etablir une estimation du coût lié à la prévention de la sécurité et à la santé au travail.

Établir le détail quantitatif estimatif prévisionnel.

Calculer le temps de retour sur investissement.

Mener une analyse comparative des différentes solutions d'amélioration énergétique.

Maintenir une veille des aides financières éligibles.

Entretenir une relation régulière avec les partenaires financiers.

Connaissance des techniques d'avant-métré.

Connaissance de l'utilisation d'un logiciel de traitement de texte.

Connaissance de l'utilisation d'un logiciel de tableur.

Connaissance des principes de prévention des risques professionnels.

Connaissances des dispositifs de protection individuels et collectifs de chaque corps d'état.

Connaissance des principales catégories de handicap.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CAREB	REAC	TP-01311	03	10/06/2024	28/05/2024	25/38

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Argumenter les offres techniques adaptées et guider le maître d'ouvrage dans ses choix

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Présenter les scénarios de rénovation avec les aides financières éligibles, recommander des entreprises labellisées, et aider le maître d'ouvrage à prendre sa décision pour les travaux.

D'après l'analyse de l'état énergétique initial du bâtiment, préciser au maître d'ouvrage les objectifs de la rénovation, présenter clairement les scénarios de rénovation envisageables en prenant soin de considérer les contraintes techniques ainsi que les aides financières éligibles. Établir une estimation du calendrier prévisionnel de chaque scénario.

Après la décision éclairée du maître d'ouvrage sur la nature des travaux à entreprendre, recommander au maître d'ouvrage de consulter plusieurs entreprises de travaux labellisées ou certifiées afin d'obtenir des devis compétitifs et comparatifs.

Analyser les devis transmis par les entreprises de travaux et vérifier la conformité des offres aux exigences du maître d'ouvrage et aux autres réglementations le cas échéant : acoustique, incendie et accessibilité. Argumenter les avantages et les inconvénients de chaque offre. Recommander ensuite les solutions les plus adaptées aux besoins et aux attentes du maître d'ouvrage. Accompagner le maître d'ouvrage dans sa prise de décision en lui fournissant toutes les informations nécessaires.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Sous la responsabilité du chef d'entreprise et en fonction de l'envergure de l'opération de rénovation, la compétence s'exerce en totale autonomie sur le projet. La compétence s'exerce au bureau afin de produire les documents, et en face à face avec le maître d'ouvrage dans le cadre de son accompagnement. Il interagit avec les bureaux de contrôle et les bureaux d'études fluides. De plus, le professionnel peut être amené à travailler en collaboration ou être en contact avec des collaborateurs ou des intervenants en situation de handicap.

Critères de performance

La présentation des scénarios envisageables est clairement exposée et fait état des contraintes techniques et des aides financières éligibles.

Le calendrier prévisionnel de chaque scénario de rénovation énergétique est cohérent selon la nature des travaux envisagés.

Les offres recommandées sont clairement argumentées et respectent les besoins et les attentes du maître d'ouvrage.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Analyser l'état énergétique d'un bâtiment.

Préparer un argumentaire des scénarios de rénovation envisageables.

Établir une estimation du calendrier prévisionnel de chaque scénario de rénovation.

Analyser les devis transmis par les entreprises de travaux.

Argumenter les avantages et les inconvénients de chaque offre.

S'organiser et gérer son temps.

Planifier et organiser la communication avec le maître d'ouvrage.

Adapter son langage et ses explications selon l'interlocuteur.

Établir une relation de confiance avec le maître d'ouvrage.

Mobiliser une posture de service.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CAREB	REAC	TP-01311	03	10/06/2024	28/05/2024	27/38

Connaissance des méthodes d'une argumentation technique et économique réussie.
Connaissance de la méthode de chiffrage au déboursé sec.
Connaissance des moyens de règlement et de financement.
Connaissance des qualifications et certifications correspondantes et des exigences associées.
Connaissance de l'utilisation d'un logiciel de traitement de texte.
Connaissance de l'utilisation d'un logiciel de tableur.
Connaissance des principales catégories de handicap.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CAREB	REAC	TP-01311	03	10/06/2024	28/05/2024	28/38

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 6

Assister le maître d'ouvrage dans la planification et l'organisation d'un chantier de rénovation énergétique

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Assister le maître d'ouvrage dans la gestion administrative, la planification et l'organisation d'un chantier de rénovation énergétique.

Identifier les aides financières adaptées aux travaux envisagés, rassembler les documents requis et remplir les dossiers de demande d'aide. Ensuite, après avoir vérifié la conformité des documents contractuels des entreprises, y compris les documents liés au contrôle qualité du chantier et le Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS) après analyse du Plan Général de Coordination (PGC), établir les documents nécessaires à l'ouverture du chantier. Vérifier le plan d'installation du chantier et s'assurer de l'intégration des moyens nécessaires pour sa mise en œuvre. Estimer les durées des tâches et définir les délais de réalisation pour établir un planning de travaux cohérent.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Sous la responsabilité du chef d'entreprise et en fonction de l'envergure de l'opération de rénovation, la compétence s'exerce en totale autonomie sur le projet. La compétence s'exerce au bureau afin de produire les documents, et en face à face avec le maître d'ouvrage dans le cadre de son accompagnement. En concertation avec le coordinateur de sécurité et de protection de la santé, le professionnel est amené à être en interaction avec les entreprises pour coordonner les travaux, s'assurer du respect des délais et de la qualité de l'exécution des prestations. De plus, le professionnel peut être amené à travailler en collaboration ou être en contact avec des collaborateurs ou des intervenants en situation de handicap.

Critères de performance

Les aides financières identifiées sont adaptées aux travaux envisagés.

Les dossiers de demande d'aides financières sont complets et rassemblent les documents requis.

Les documents nécessaires à l'ouverture du chantier sont complets.

Chaque document contractuel des entreprises est vérifié et permet de garantir leur conformité aux exigences du projet.

Le plan d'installation du chantier est vérifié et tient compte des moyens nécessaires à la mise en œuvre des travaux.

Le planning des phases de travaux respecte les délais et l'enchaînement des tâches.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Planifier les travaux de rénovation énergétique.

Identifier les aides financières éligibles.

Vérifier la conformité des documents contractuels des entreprises.

Etablir le chemin critique du projet de rénovation en termes de délais.

Etablir le chemin critique du projet de rénovation en termes de coûts.

Rassembler les documents requis et remplir les dossiers de demande d'aide.

Etablir les documents liés à l'ouverture du chantier.

S'organiser et gérer son temps.

Planifier et organiser la communication avec le maître d'ouvrage.

Planifier et organiser la communication avec les entreprises.

Connaissance de l'utilisation d'un logiciel de planification de projet.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CAREB	REAC	TP-01311	03	10/06/2024	28/05/2024	29/38

Connaissance de la réglementation sur les déchets de chantier.
Connaissance du contenu d'un plan d'installation de chantier.
Connaissance des rôles et missions de l'entreprise et de ses intervenants dans le cadre d'une offre en bouquet de travaux.
Connaissance des actions et interactions possibles des acteurs d'une amélioration énergétique globale de qualité.
Connaissance de l'ordonnancement des étapes d'une rénovation énergétique de qualité et des responsabilités associées.
Connaissance du contenu du plan particulier de sécurité et de protection de la santé.
Connaissance du contenu du plan général de coordination (PGC).
Connaissance du contenu d'un plan d'assurance qualité.
Connaissance des méthodes et types de planning et de leur utilisation.
Connaissance de l'utilisation d'un logiciel de traitement de texte.
Connaissance de l'utilisation d'un logiciel de tableur.
Connaissance des principales catégories de handicap.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CAREB	REAC	TP-01311	03	10/06/2024	28/05/2024	30/38

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 7

Assister le maître d'ouvrage dans le suivi, la réception et la maîtrise d'usage du bâtiment rénové

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Assurer le suivi complet de la rénovation, de l'avancement au respect du budget et des spécifications techniques jusqu'à la réception finale du bâtiment rénové.

Assurer le suivi de la rénovation en comparant l'état d'avancement au planning prévisionnel, identifier les écarts et analyser leurs causes. Mettre en place des mesures correctives et recalculer le planning si nécessaire. Vérifier la conformité des factures, contrôler les délais de paiement et assurer le suivi budgétaire. Organiser la visite de réception, vérifier la conformité aux spécifications techniques et rédiger le procès-verbal provisoire. Suivre les réserves et rédiger le procès-verbal définitif. Ensuite, réaliser la clôture administrative du chantier et fournir les documents de réception. Expliquer le fonctionnement et l'utilisation des équipements, sensibiliser le maître d'ouvrage aux bonnes pratiques, et fournir des conseils d'entretien. Assurer le suivi des consommations d'énergie et donner des conseils sur l'usage optimal du bâtiment rénové.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Sous la responsabilité du chef d'entreprise et en fonction de l'envergure de l'opération de rénovation, la compétence s'exerce en totale autonomie sur le projet. La compétence s'exerce au bureau afin de produire les documents, et en face à face avec le maître d'ouvrage dans le cadre de son accompagnement. Le professionnel est en interaction avec les entreprises pour coordonner les travaux, s'assurer du respect des délais et de la qualité de l'exécution des prestations. De plus, le professionnel peut être amené à travailler en collaboration ou être en contact avec des collaborateurs ou des intervenants en situation de handicap.

Critères de performance

L'état d'avancement de la production est correctement relevé.

Les écarts entre le planning prévisionnel et le réalisé sont correctement calculés.

Les écarts entre le budget prévisionnel et le réalisé sont correctement calculés.

Les causes des éventuels écarts sont analysées afin de proposer des actions d'amélioration.

Les explications sur le fonctionnement et l'utilisation optimale des équipements sont claires et compréhensibles pour le maître d'ouvrage.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Suivre l'avancement d'un planning.

Analyser et identifier les causes des écarts.

Mettre en place des mesures correctives et recalculer un planning.

Vérifier la conformité des factures.

Etablir des rapports financiers.

Vérifier la conformité des travaux aux spécifications techniques.

Rédiger des procès-verbaux.

Réaliser la clôture administrative du chantier.

Comparer l'état d'avancement au planning prévisionnel.

Contrôler les délais de paiement.

Suivre la facturation.

Réaliser le suivi des consommations d'énergie.

S'organiser et gérer son temps.

Planifier et organiser la communication avec le maître d'ouvrage.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CAREB	REAC	TP-01311	03	10/06/2024	28/05/2024	31/38

Expliquer au maître d'ouvrage le fonctionnement et l'utilisation des équipements.
Sensibiliser le maître d'ouvrage aux bonnes pratiques.
Planifier et organiser la communication avec les entreprises.
Suivre les réserves.

Connaissance du phasage de travaux entre corps d'état.
Connaissance des différents postes de dépense.
Connaissance de la technique de mise en œuvre des matériaux, matériels et équipements performants.
Connaissance du fonctionnement des équipements.
Connaissance de l'utilisation d'un logiciel de traitement de texte.
Connaissance de l'utilisation d'un logiciel de tableur.
Connaissance des principales catégories de handicap.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CAREB	REAC	TP-01311	03	10/06/2024	28/05/2024	32/38

FICHE DES COMPETENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Communiquer

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Grâce à une écoute active, comprendre les besoins spécifiques du maître d'ouvrage, des entreprises et des artisans impliqués dans le projet afin de proposer des solutions sur mesure, en prenant en compte les contraintes budgétaires, les objectifs environnementaux et les délais fixés.

Pour mener à bien ses missions, communiquer de manière claire et précise, en s'assurant que les informations techniques sont transmises de façon compréhensible à toutes les parties prenantes. Faire preuve d'empathie envers les personnes impliquées considérer leurs préoccupations.

Critères de performance

Les contraintes et exigences du maître d'ouvrage sont prises en compte.

Le calcul du temps de retour sur investissement permet au maître d'ouvrage de prendre une décision éclairée.

La présentation des scénarios envisageables est clairement exposée et fait état des contraintes techniques et des aides financières éligibles.

Les explications sur le fonctionnement et l'utilisation optimale des équipements sont claires et compréhensibles pour le maître d'ouvrage.

Organiser ses actions

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Recueillir et analyser les informations pertinentes liées au projet. Prendre connaissance des demandes et exigences du maître d'ouvrage, ainsi que des caractéristiques spécifiques du bâtiment à rénover. En s'appuyant sur ces données, établir une feuille de route claire et détaillée, identifiant les différentes étapes du processus de rénovation et les ressources nécessaires pour leur réalisation.

Critères de performance

Les supports, les ouvrages, les matériaux et les équipements sont répertoriés.

La notice descriptive de la construction existante est complète.

Pour chaque programme d'amélioration, sont décrits la répartition des consommations par poste et les labels éligibles.

Établir une estimation du calendrier prévisionnel de chaque scénario de rénovation.

Le planning des phases de travaux respecte les délais et l'enchaînement des tâches.

Respecter des règles et des procédures

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

S'informer sur les règles et les normes en vigueur concernant la rénovation et l'efficacité énergétique. Prendre en compte les réglementations spécifiques à chaque type de bâtiment, ainsi que les exigences environnementales et sanitaires. Veiller également à ce que les matériaux et les équipements utilisés respectent les normes de qualité et de durabilité.

Etablir des procédures claires pour chaque étape du projet. S'assurer que toutes les parties prenantes impliquées dans la rénovation comprennent les règles à suivre et les normes à respecter. Cela peut inclure des protocoles de sécurité sur le chantier, des procédures de contrôle qualité, et des étapes spécifiques pour la gestion des déchets et des matériaux.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CAREB	REAC	TP-01311	03	10/06/2024	28/05/2024	33/38

Superviser le respect des règles et des procédures par les entreprises et les artisans. Vérifier que les travaux sont réalisés selon les spécifications techniques et les normes en vigueur. En cas de non-conformité, prendre les mesures nécessaires pour corriger la situation et garantir la qualité des travaux. Veiller à ce que la documentation soit complète et conforme aux exigences réglementaires. S'assurer que les dossiers de demande d'aides financières sont correctement remplis et déposés dans les délais impartis.

Critères de performance

Les programmes de travaux sont réalisables au regard des contraintes techniques et réglementaires. Le coût des travaux est cohérent et tient compte de la prévention de santé et de la sécurité au travail. Les dossiers de demande d'aides financières sont complets et rassemblent les documents requis. La clôture administrative est correctement réalisée.

Mobiliser les environnements numériques

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Maîtriser les logiciels et les applications spécifiques à son domaine d'activité. Utiliser des outils de modélisation pour réaliser des plans et des croquis détaillés des bâtiments à rénover, facilitant ainsi la collecte des informations sur site. Exploiter également des logiciels de calculs thermiques pour évaluer la performance énergétique actuelle du bâtiment et simuler les différentes solutions de rénovation envisagées.

Pour interagir avec le maître d'ouvrage, utiliser les outils de communication numérique afin de partager les avancées du projet, présenter les différentes solutions de rénovation énergétique et répondre aux questions éventuelles. Organiser des réunions en visioconférence pour faciliter les échanges à distance et gagner en réactivité.

Critères de performance

Les plans établis sont conformes au bâtiment relevé. Le calcul des déperditions thermiques permet d'identifier les opportunités d'amélioration énergétique. L'étiquette énergétique à l'état initial est cohérente avec la consommation réelle du bâtiment. Le calcul du temps de retour sur investissement permet au maître d'ouvrage de prendre une décision éclairée.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CAREB	REAC	TP-01311	03	10/06/2024	28/05/2024	34/38

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CAREB	REAC	TP-01311	03	10/06/2024	28/05/2024	35/38

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CAREB	REAC	TP-01311	03	10/06/2024	28/05/2024	36/38

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment

Niveau 5

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	03	07/06/2024	28/05/2024	1/28

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment

Sigle du titre professionnel : CAREB

Niveau : 5 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 232p - Conduite des travaux, encadrement de chantier, métré, dans le gros oeuvre

Code(s) ROME : F1106, F1108, F1201, F1103

Formacode : 22293, 22485, 22211, 22232, 22274

Date de l'arrêté : 23/05/2024

Date de parution au JO de l'arrêté : 07/06/2024

Date d'effet de l'arrêté : 26/08/2024

2. Modalités d'évaluation générales des titres professionnels

Les modalités d'évaluation des titres professionnels sont définies par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le référentiel d'évaluation (RE) comme constitutive de la session du titre, du certificat de compétences professionnelles (CCP) ou du certificat complémentaire de spécialisation (CCS), est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury et le centre organisateur.

L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examen disponible à l'adresse suivante : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/titres-professionnels-373014> , rubrique textes réglementaires/documents techniques.

La proposition d'aménagement de la session d'examen est mise en œuvre en lien avec la DDETS concernée.

3 Dispositif d'évaluation spécifique pour la session du titre professionnel CAREB

Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou d'un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau 3.1 « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès au titre professionnel par capitalisation de CCP sont évaluées par un jury au vu du livret de certification et d'un entretien destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	03	07/06/2024	28/05/2024	3/28

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réaliser l'état des lieux de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment existant Réaliser l'état des lieux énergétique et environnemental du bâtiment existant Etablir les scénarios de rénovation énergétique et de réduction de l'impact environnemental Estimer les travaux et élaborer la meilleure rentabilité financière Assister le maître d'ouvrage dans la planification et l'organisation d'un chantier de rénovation énergétique Assister le maître d'ouvrage dans le suivi, la réception et la maîtrise d'usage du bâtiment rénové	11 h 30 min	A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise un dossier technique portant sur un projet de rénovation énergétique d'un logement individuel existant. La mise en situation professionnelle comporte 2 phases : Phase 1 - Durée 07h30 : Analyse énergétique du bâtiment existant. Repérage des opportunités d'amélioration énergétique. Elaboration de solutions d'amélioration énergétique. Etablissement du coût prévisionnel des travaux envisageables. Etablissement du calcul du temps de retour. Phase 2 - Durée 04h00 : Analyse des offres. Saisie des dossiers de demandes d'aides financières. Vérification des documents contractuels. Etablissement du planning des travaux. Suivi des travaux. Recommandations pour la maîtrise d'usage.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Réaliser l'état des lieux de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment existant Réaliser l'état des lieux énergétique et environnemental du bâtiment existant Etablir les scénarios de rénovation énergétique et de réduction de l'impact environnemental Estimer les travaux et élaborer la meilleure rentabilité financière Assister le maître d'ouvrage dans la planification et l'organisation d'un chantier de rénovation énergétique Assister le maître d'ouvrage dans le suivi, la réception et la maîtrise d'usage du bâtiment rénové	00 h 25 min	L'entretien technique a lieu après la mise en situation professionnelle. Le candidat répond aux questions du jury et argumente le dossier technique réalisé durant la mise en situation professionnelle. Pour mener l'entretien, le jury se base sur la production du candidat issue des phases 1 et 2 de la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Argumenter les offres techniques adaptées et guider le maître d'ouvrage dans ses choix	00 h 15 min	Le questionnement à partir de productions se déroule après l'entretien technique. Le jury échange avec le candidat et évalue la façon de présenter et d'argumenter un projet de rénovation énergétique. Il utilise pour cela l'annexe au dossier professionnel, constituée d'une opération de rénovation énergétique sur lequel le candidat aura travaillé.
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	03	07/06/2024	28/05/2024	4/28

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	12 h 30 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

L'utilisation de la documentation professionnelle du candidat est autorisée.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

En amont de la session titre, le candidat élabore un dossier technique « Proposition technique et financière » relatif à la compétence « Argumenter les offres techniques adaptées et guider le maître d'ouvrage dans ses choix ».

Ce dossier technique « Proposition technique et financière » concerne un projet de rénovation d'une habitation individuelle. A destination d'un maître d'ouvrage, il est synthétique et rassemble :

- les documents servant de base à l'étude ;
- l'élaboration de solutions d'amélioration énergétique ;
- l'établissement du coût prévisionnel des travaux envisageables ;
- l'établissement du calcul du temps de retour de chaque solution ;
- un argumentaire rédigé des scénarios envisageables ;
- l'établissement d'un calendrier prévisionnel des scénarios envisageables.

Ce dossier constitue une annexe obligatoire au Dossier Professionnel.

Précisions pour le candidat VAE :

Le candidat doit se rapprocher du centre organisateur afin d'obtenir les informations nécessaires concernant l'environnement informatique et des logiciels professionnels utilisés lors de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	03	07/06/2024	28/05/2024	5/28

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser l'état des lieux initial en vue d'un projet de rénovation énergétique					
Réaliser l'état des lieux de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment existant	<p>Les supports, les ouvrages, les matériaux et les équipements sont répertoriés.</p> <p>Les désordres structurels, sanitaires ainsi que les pathologies du bâtiment sont détectés.</p> <p>Les plans établis sont conformes au bâtiment relevé.</p> <p>La notice descriptive de la construction est conforme aux caractéristiques du bâtiment existant.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser l'état des lieux énergétique et environnemental du bâtiment existant	<p>Les sources de fuites thermiques sont identifiées.</p> <p>Le calcul des déperditions thermiques permet d'identifier les opportunités d'amélioration énergétique.</p> <p>La répartition des consommations est cohérente avec la configuration et l'usage du bâtiment et permet d'identifier les axes d'amélioration.</p> <p>L'étiquette énergétique à l'état initial est cohérente avec la consommation réelle du bâtiment.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conseiller le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique					
Etablir les scénarios de rénovation énergétique et de réduction de l'impact environnemental	<p>Les contraintes et exigences du maître d'ouvrage sont prises en compte.</p> <p>Pour chaque programme d'amélioration, sont décrits la répartition des consommations par poste et les labels éligibles.</p> <p>Les scénarios de travaux proposés sont au nombre de deux ou trois dont un au moins permet d'atteindre le niveau BBC rénovation.</p> <p>Les programmes de travaux sont réalisables au regard des contraintes techniques et réglementaires.</p> <p>Pour chaque programme d'amélioration, les classes énergétique et environnementale atteintes sont décrites.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	03	07/06/2024	28/05/2024	6/28

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Estimer les travaux et élaborer la meilleure rentabilité financière	<p>Les aides financières éligibles sont décrites pour chaque scénario d'amélioration énergétique.</p> <p>Le montant des aides financières tient compte de la situation fiscale du maître d'ouvrage.</p> <p>Le coût des travaux est cohérent et tient compte de la prévention de la santé et de la sécurité au travail.</p> <p>Le calcul du temps de retour sur investissement permet au maître d'ouvrage de prendre une décision éclairée.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Argumenter les offres techniques adaptées et guider le maître d'ouvrage dans ses choix	<p>La présentation des scénarios envisageables est clairement exposée et fait état des contraintes techniques et des aides financières éligibles.</p> <p>Le calendrier prévisionnel de chaque scénario de rénovation énergétique est cohérent selon la nature des travaux envisagés.</p> <p>Les offres recommandées sont clairement argumentées et respectent les besoins et les attentes du maître d'ouvrage.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Accompagner le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique					
Assister le maître d'ouvrage dans la planification et l'organisation d'un chantier de rénovation énergétique	<p>Les aides financières identifiées sont adaptées aux travaux envisagés.</p> <p>Les dossiers de demande d'aides financières sont complets et rassemblent les documents requis.</p> <p>Les documents nécessaires à l'ouverture du chantier sont complets.</p> <p>Chaque document contractuel des entreprises est vérifié et permet de garantir leur conformité aux exigences du projet.</p> <p>Le plan d'installation du chantier est vérifié et tient compte des moyens nécessaires à la mise en œuvre des travaux.</p> <p>Le planning des phases de travaux respecte les délais et l'enchaînement des tâches.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	03	07/06/2024	28/05/2024	7/28

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Assister le maître d'ouvrage dans le suivi, la réception et la maîtrise d'usage du bâtiment rénové	<p>L'état d'avancement de la production est correctement relevé. Les écarts entre le planning prévisionnel et le réalisé sont correctement calculés. Les écarts entre le budget prévisionnel et le réalisé sont correctement calculés. Les causes des éventuels écarts sont analysées afin de proposer des actions d'amélioration. Les explications sur le fonctionnement et l'utilisation optimale des équipements sont claires et compréhensibles pour le maître d'ouvrage.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant : Sans Objet					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	03	07/06/2024	28/05/2024	8/28

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Communiquer	Argumenter les offres techniques adaptées et guider le maître d'ouvrage dans ses choix
	Etablir les scénarios de rénovation énergétique et de réduction de l'impact environnemental
Organiser ses actions	Estimer les travaux et élaborer la meilleure rentabilité financière
	Réaliser l'état des lieux de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment existant
Respecter des règles et des procédures	Assister le maître d'ouvrage dans la planification et l'organisation d'un chantier de rénovation énergétique
	Assister le maître d'ouvrage dans le suivi, la réception et la maîtrise d'usage du bâtiment rénové
Mobiliser les environnements numériques	Etablir les scénarios de rénovation énergétique et de réduction de l'impact environnemental
	Réaliser l'état des lieux énergétique et environnemental du bâtiment existant

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre CAREB

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 00 min

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	03	07/06/2024	28/05/2024	9/28

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pour mener l'entretien technique, le questionnaire à partir de productions et l'entretien final.

Préalablement à l'entretien technique, le jury étudie les travaux effectués par le candidat dans le cadre de la mise en situation professionnelle. Le jury assiste à la présentation du dossier réalisé par le candidat.

Un guide d'entretien est fourni au jury.

Préalablement au questionnement à partir de productions, le jury étudie le dossier d'étude relatif à la compétence « Argumenter les offres techniques adaptées et guider le maître d'ouvrage dans ses choix » concernant un bâtiment de type habitation individuelle. Le jury assiste à la présentation du dossier réalisé par le candidat.

Un guide de questionnement est fourni au jury.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet.

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Le centre organisateur prévoit la présence d'un surveillant d'examen durant toute la durée de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	03	07/06/2024	28/05/2024	10/28

REFERENTIEL D’EVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Chargé d’accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	03	07/06/2024	28/05/2024	11/28

CCP

Réaliser l'état des lieux initial en vue d'un projet de rénovation énergétique

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réaliser l'état des lieux de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment existant Réaliser l'état des lieux énergétique et environnemental du bâtiment existant	04 h 00 min	A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise un dossier technique portant sur l'état des lieux énergétique d'une habitation individuelle existante.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Réaliser l'état des lieux de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment existant Réaliser l'état des lieux énergétique et environnemental du bâtiment existant	00 h 30 min	L'entretien technique est réalisé après la mise en situation professionnelle. Le candidat répond aux questions du jury et argumente l'état des lieux énergétique réalisé durant la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		04 h 30 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

L'utilisation de la documentation professionnelle du candidat est autorisée.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	03	07/06/2024	28/05/2024	13/28

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser l'état des lieux initial en vue d'un projet de rénovation énergétique

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pour mener l'entretien technique.

Préalablement à l'entretien technique, le jury étudie les travaux effectués dans le cadre de la mise en situation professionnelle. Le jury assiste à la présentation du dossier réalisé par le candidat.

Un guide d'entretien est fourni au jury.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Le centre organisateur prévoit la présence d'un surveillant d'examen durant toute la durée de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	03	07/06/2024	28/05/2024	14/28

CCP

Conseiller le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Etablir les scénarios de rénovation énergétique et de réduction de l'impact environnemental Estimer les travaux et élaborer la meilleure rentabilité financière	04 h 00 min	A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise un dossier d'étude de scénarios d'un projet de rénovation énergétique d'une habitation individuelle existante.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Etablir les scénarios de rénovation énergétique et de réduction de l'impact environnemental Estimer les travaux et élaborer la meilleure rentabilité financière	00 h 10 min	L'entretien technique a lieu après la mise en situation professionnelle. Le candidat répond aux questions du jury et argumente le dossier technique réalisé durant la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Argumenter les offres techniques adaptées et guider le maître d'ouvrage dans ses choix	00 h 20 min	Le questionnement à partir de productions a lieu après l'entretien technique. Le jury échange avec le candidat et évalue la façon de présenter et d'argumenter un projet de rénovation énergétique. Il utilise pour cela l'annexe au dossier professionnel, constituée d'une opération de rénovation énergétique sur lequel le candidat aura travaillé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	03	07/06/2024	28/05/2024	15/28

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	04 h 30 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

L'utilisation de la documentation professionnelle du candidat est autorisée.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

En amont de la session titre, le candidat élabore un dossier technique relatif à la compétence « Argumenter les offres techniques adaptées et guider le maître d'ouvrage dans ses choix ».

Le dossier technique concerne un projet de rénovation d'une habitation individuelle, il rassemble :

- les documents servant de base à l'étude ;
- l'élaboration de solutions d'amélioration énergétique ;
- l'établissement du coût prévisionnel des travaux envisageables ;
- l'établissement du calcul du temps de retour de chaque solution ;
- un argumentaire rédigé des scénarios envisageables ;
- l'établissement d'un calendrier prévisionnel des scénarios envisageables.

Ce dossier technique constitue une annexe obligatoire au Dossier Professionnel.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Conseiller le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 30 min

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	03	07/06/2024	28/05/2024	16/28

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pour mener l'entretien technique et le questionnaire à partir de productions.

Préalablement à l'entretien technique, le jury étudie les travaux effectués par le candidat dans le cadre de la mise en situation professionnelle. Le jury assiste à la présentation du dossier réalisé par le candidat.

Un guide d'entretien est fourni au jury.

Préalablement au questionnement à partir de productions, le jury étudie le dossier d'étude relatif à la compétence « Argumenter les offres techniques adaptées et guider le maître d'ouvrage dans ses choix » concernant un bâtiment de type habitation individuelle. Le jury assiste à la présentation du dossier réalisé par le candidat.

Un guide de questionnement est fourni au jury.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Le centre organisateur prévoit la présence d'un surveillant d'examen durant toute la durée de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	03	07/06/2024	28/05/2024	17/28

CCP

Accompagner le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Assister le maître d'ouvrage dans la planification et l'organisation d'un chantier de rénovation énergétique Assister le maître d'ouvrage dans le suivi, la réception et la maîtrise d'usage du bâtiment rénové	04 h 00 min	A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise un dossier de gestion d'un projet de rénovation énergétique d'une habitation individuelle existante.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Assister le maître d'ouvrage dans la planification et l'organisation d'un chantier de rénovation énergétique Assister le maître d'ouvrage dans le suivi, la réception et la maîtrise d'usage du bâtiment rénové	00 h 30 min	L'entretien technique a lieu après la mise en situation professionnelle. Le candidat répond aux questions du jury, argumente la gestion du projet et formule les recommandations à l'usage du bâtiment rénové.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		04 h 30 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	03	07/06/2024	28/05/2024	19/28

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

L'utilisation de la documentation professionnelle du candidat est autorisée.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Accompagner le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pour mener l'entretien technique.

Préalablement à l'entretien technique, le jury étudie les travaux effectués dans le cadre de la mise en situation professionnelle. Le jury assiste à la présentation du dossier réalisé par le candidat.

Un guide d'entretien est fourni au jury.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Le centre organisateur prévoit la présence d'un surveillant d'examen durant toute la durée de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	03	07/06/2024	28/05/2024	20/28

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Salle équipée d'autant de postes de travail informatisés que de candidats. Les espaces de travail seront suffisamment dégagés pour permettre la confidentialité et la surveillance pendant le déroulement de l'épreuve.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.
Entretien technique	Une salle équipée d'une table de travail et de trois chaises.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises. Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	03	07/06/2024	28/05/2024	21/28

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultanément pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultanément pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Chacun des postes informatiques est équipé de la manière suivante : <ul style="list-style-type: none">• un ordinateur individuel de bureau PC Windows dont les caractéristiques respectent les recommandations minimales des éditeurs de logiciels ;• 2 écrans• un espace mémoire de 50 Go minimum est accessible et disponible au candidat ;• une suite bureautique comprenant un traitement de texte et un tableur ;• une suite logiciels métier :<ul style="list-style-type: none">○ logiciel de calcul thermique TH-C-ex et 3CL permettant de vérifier les labels BBC rénovation ;○ logiciel d'audit énergétique réglementaire.	1	Sans objet.
Machines	1	Une imprimante couleur aux formats A4 et A3 pour imprimer les documents d'études.	16	Sans objet.
Équipements	1	Une table suffisamment grande pour accueillir l'écran, les périphériques, les fournitures de bureau et un poste de travail informatique, ainsi qu'une chaise de bureau.	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	03	07/06/2024	28/05/2024	22/28

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Chargé d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment Arrêté du 11/02/2019		Chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment Arrêté du 23/05/2024	
CCP	Réaliser l'état des lieux initial d'un bâtiment en vue d'un projet de rénovation énergétique	CCP	Réaliser l'état des lieux initial en vue d'un projet de rénovation énergétique
CCP	Conseiller le client sur un projet de rénovation énergétique d'un bâtiment	CCP	Conseiller le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique
CCP	Préparer et suivre la réalisation des travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment	CCP	Accompagner le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	03	07/06/2024	28/05/2024	23/28

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer que le candidat possède :

- la compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;
- la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	03	07/06/2024	28/05/2024	25/28

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

